



Plainte pour dégradation de voiture

Par **twins73**, le **22/04/2011** à **11:54**

Bonjour,

mon voisin a déposé plainte contre moi pour dégradation de bien privé.

Celui-ci militaire, m'a durant des mois garé sa voiture sur le droit de passage en indivision que j'ai pour rentrer chez moi, m'a déposé des gravats et plâtre sur une murette dans ma propriété, une bétonnière dans la cour quand je l'ai attendu à coté de sa voiture pour lui demander de cesser ses incivilités, il m'a rétorqué qu'il faisait ce qu'il voulait chez lui et que je pouvais aller me faire f..., j'ai alors tapé 2 fois avec le plat de la main sur son capot.

Il a déposé plainte, j'ai reconnu avoir frappé son capot, l'officier de police m'a rappelé une semaine après l'audition et informé que si je payais une somme de 790 euros la plainte s'arrêtais, j'ai refusé, je vais me retrouver au tribunal.

Sa voiture une peugeot 205, a quelques petites bosses un peu partout, dont une sur le capot, mais pas à l'endroit où j'ai frappé. Je vois un avocat jeudi, pensez vous qu'une note de réparation aussi abérante puisse passé aussi facilement et que peut il m'arriver. dans l'attente de vous lire, salutations